



LE MILLE-PATTES.NET

Rechercher dans les publications



« ***Chers lectrices et lecteurs du Mille-Pattes, aujourd'hui nous avons plus que besoin de votre soutien pour que l'aventure continue. Les dépenses en carburant pour nous déplacer pour recueillir vos témoignages, vous interviewer, valoriser vos lieux ou activités sont devenues trop importantes et la zone***

publicité - espace
annonceurs



rouge a été atteinte. Pour éviter l'arrêt du Mille-Pattes nous avons besoin de votre don (déductible des impôts), même symbolique, même 2€ si vous ne pouvez pas plus, c'est la quantité de dons qui sauvera le Mille-Pattes. Cliquer ci-dessous sur le bouton "Donate" pour faire un don » (avec Paypal, ou une carte bancaire même sans avoir de compte Paypal)



Authon : le compostage à l'école

Valerie GARCIA
masseur animalier

contact@con
www.con

Masseur
animalier

Hub/Loir
Des compétences fédérées au service de votre communication

VIDEOS D'ENTREPRISE - SPOTS PUBLICITAIRES

02 54 23 21 00 06 03 24 89 26

Vos vidéos par
Hub sur Loir



Article créé le 12/02/2021

Authon est une commune située au nord-ouest du Loir-et-Cher, dans le canton de Montoire, à la lisière du département de l'Indre-et-Loire. Elle compte quelque 730 habitants. Son école publique, regroupée avec celle de Prunay est gérée par un SIVOS ; l'école privée Saint-Joseph accueille également les élèves du primaire. Tous les enfants prennent leur repas dans la cantine qui en sert 110 à 120 par jour. Laure Bruère, enseignante en CM1/CM2, a proposé un projet scolaire autour du développement durable, qui a retenu l'intérêt tant de la municipalité que de l'association qui gère la cantine, ainsi que nous l'a expliqué Dominique Oury, première adjointe.

« VALDEM », le syndicat qui assure la collecte et le traitement des déchets dans 53 communes du Vendômois dont Authon, fait preuve d'ingéniosité et de volontarisme dans le recyclage de ceux-ci. C'est ainsi que le syndicat a décidé d'installer dix composteurs par an pendant quatre ans. Deux d'entre eux ont déjà été installés à Saint-Firmin-des-Prés et à Azé ; Authon est le 3^{ème} site concerné. Le traitement de ce type de déchets sera obligatoire à partir de la fin de l'année 2023.



« VALDEM » a noué un partenariat avec l'association « ATHENA » qu'il a chargée de sensibiliser les publics concernés avant la mise en place des composteurs et de réaliser des animations autour de celui-ci afin d'en développer l'utilisation. « Athena » vient de recruter Sandie Rouault qui sera en charge de ces actions.

En ce qui concerne l'école d'Authon, Lénaïg Le Nen de l'association « Athena » a présenté aux élèves, au mois de novembre, les objectifs et l'utilisation du compostage. Le composteur a été installé dans un coin de la cour de l'école. Lorsque les contraintes sanitaires le permettront, les enfants viendront eux-mêmes y jeter les déchets de leur repas, à l'exclusion des viandes, du poisson, et des peaux de fruits trop épaisses. Le compost obtenu sera utilisé pour fertiliser les jardins de l'école. La commune s'est engagée pour sa part à fournir la matière sèche indispensable à la formation équilibrée du compost (feuilles, herbe provenant de la tonte, branchages broyés...) Elle apporte également un soutien technique à l'opération par l'intermédiaire des agents communaux.

Une demi-journée de sensibilisation est prévue au sein de l'école le 12 avril. Un peu plus tard, viendra s'ajouter une journée de découverte de la biodiversité aquatique, à Azé, avec les CM1/CM2. Ces deux opérations seront financées par le Conseil départemental et l'Agence de l'eau.



Un éco-atelier animé par « VALDEM » et « Athena », à destination des habitants de Authon, se déroulera le 29 mai afin d'étudier la possibilité d'installer un autre composteur, public celui-ci.

Sabine & Xavier Campion

HASHTAGS LIÉS À CETTE PAGE:

#Authon 41
.....

VALDEM
.....

ATHENA
.....



